Cinquième partie

# L'UNITÉ EN CRISE

*Par Georges Pruvost*

# CHAPITRE I
# LA DÉCENNIE INCERTAINE

Parler de *bouleversements* à propos des années 1980 n'est sûrement pas céder à une mode d'autant que, aujourd'hui - au milieu de la décennie suivante - ces bouleversements font encore sentir leurs effets. Ils sont donc le fond, le paysage sur lequel se développent l'action syndicale comme les rapports entre organisations différentes. Contentons-nous de pointer le doigt sur ceux qui nous apparaissent être les plus saillants.

Au plan mondial, la décennie commence par le conflit afghan et l'intervention soviétique, elle se termine par la chute du mur de Berlin qui devance de peu d'années l'implosion de l'Union Soviétique elle-même. Tout un système de références agonise avant de s'effondrer au cours de cette décennie 80.

Quant au reste de la planète, il subit alors le libéralisme - *sauvage* ou *ultra* peu importe le flacon - de source ou de couleur *reaganienne* ou *thatchérienne* : dans tous les cas le résultat est un accroissement fantastique des inégalités entre pays riches et pays pauvres et à l'intérieur de chacun des pays entre une minorité de toujours plus riches et une majorité de toujours plus pauvres. Les exclus de notre décennie sont aussi les enfants de ces politiques-là.

En Europe occidentale, le modèle néo-libéral impose des reculs sensibles aux politiques impulsées par les gouvernements sociaux démocrates, qu'il s'agisse de l'Europe du Nord ou de celle du Sud

suivant des temporalités somme toute voisines. De ce point de vue, la France apparaît décalée en entrant dans l'hypothèque/hypothèse social-démocrate en début de décennie, au moment où se développe en plein l'offensive libérale.

Le décalage est aussi patent par rapport à la rupture d'octobre 1977 entre les partis politiques signataires du Programme commun de gouvernement. D'une certaine manière la décennie qui commence ne sera-t-elle pas une décennie des dupes : c'est après avoir été enterré que le Programme commun est promu au pouvoir en 1981. Ce paradoxe, cette illusion, seront profondément vivaces durant deux années au moins. Nous avons vu, en effet, combien ce Programme commun pèse sur les discours et les actes des organisations syndicales, combien son échec compte dans la rupture de l'unité d'action entre la CGT et la CFDT.

Les bouleversements économiques et sociaux s'opèrent sur fond de crise, une crise qui s'approfondit par à-coups générant à chaque fois un peu plus de misère et d'inégalités. Sur une aussi courte période la périodisation bien évidemment délicate à établir et ne peut avoir qu'une valeur indicative. 1978, 1984 et 1989 apparaissent comme des dates pertinentes d'infléchissement de tendance.[1] Rappelons quelques données chiffrées limitées à la France pendant cette décennie.

Entre 1980 et 1990, la population active s'accroît de 9 %, le nombre de salariés ayant un emploi de 4 %, celui des sans-emploi de... 90 %. En 1990, plus de la moitié des chômeurs sont alors non indemnisés, la durée moyenne du chômage passant de deux cent quarante à trois cent soixante et un jours. Deux jeunes sur trois, âgés de seize à vingt-cinq ans, passent par toutes les formes existantes d'emploi précaire. L'industrie perd 850 000 emplois en dix ans, l'accroissement du nombre de salariés s'opérant dans des PME. A l'évidence, l'ensemble des indicateurs économiques et sociaux révèle une situation plus difficile tant pour la satisfaction des revendications des salariés que pour l'implantation syndicale. S'ensuit-il une baisse de la conflictualité ? Indéniablement si l'on consulte l'indicateur du nombre de journées non travaillées, le record étant battu au tout début des années 1990. Un examen un peu

---

1. Le lecteur trouvera un développement plus exhaustif sur ces questions dans l'ouvrage collectif paru aux Editions de l'Atelier, *La France ouvrière*, 1995.

attentif de la vie économique et sociale conduit cependant à ne pas en rester à ce seul indicateur : ce sont les formes mêmes de la conflictualité qui évoluent durant la décennie. Les conflits locaux prennent le pas sur les actions de branche et/ou interprofessionnelles, les formes d'action sont plus diversifiées, la part des conflits salariaux tend à diminuer. Les conflits dans le secteur public sont chaque année plus nombreux que dans le secteur privé... Dans le même temps la confiance dans les organisations syndicales et la participation aux élections professionnelles[2] tendent à diminuer : 58 % des salariés disent faire confiance aux syndicats en 1979, ils ne sont plus que 35 % à faire la même réponse en 1985, 40 % en 1990 et 44 % en novembre 1992.

La tendance de cette décennie 1980 est donc à l'affaiblissement du syndicalisme : *toutes* les organisations, avec des décalages et dans des proportions variables, voient leurs effectifs décroître avant de stagner sinon de regagner - mais ô combien faiblement en influence. Sur les secteurs traditionnels d'implantation syndicale (industrie lourde, métallurgie, textile, etc.), la CGT subit une érosion plus importante. Signalons une dernière caractéristique d'ensemble : toutes les organisations syndicales - au moins les trois confédérations CGT, CFDT et FO - connaissent un changement de génération de leurs responsables principaux. Cède ainsi la place la génération qui a commencé à travailler sinon à militer avant la Deuxième Guerre mondiale et dont toute l'expérience a été le monde né de ce conflit qui commence à se disloquer en fin de décennie.

Tel est donc le fond sur lequel se tissent, se délitent, se rebâtissent les rapports entre les organisations syndicales.

---

2. Entre 1976 et 1990 la participation aux élections au CE diminue de 5,5 %. La CGT perd 14,5 %... essentiellement au profit de listes de non-syndiqués : + 11,5 %. A ces élections la CFDT progresse de 0,8 %, FO de 2,85 %, la CFE-CGC de 0,68 %.

## CHAPITRE II

# LA FIN D'UNE ÉPOQUE (1978-1981)

Malgré le choc de la rupture du Programme commun et l'affaiblissement revendicatif qui s'en était immédiatement suivi, la tendance générale de cette courte période demeure un niveau élevé de conflits sociaux. Manifestement, nous sommes encore dans la continuité du haut niveau de combativité sociale du milieu des années 1970. Commence cependant à se manifester une tendance à l'augmentation relative de la part des conflits localisés. Pour autant c'est une branche professionnelle, la sidérurgie, qui occupe le devant de la scène et va en définitive révéler la *nouvelle donne* syndicale qui s'amorce alors. 1978 est l'année où pour la première fois, et de manière massive, le patronat martèle la *fin* de la croissance, la fin des *Trente glorieuses*, l'entrée dans une nouvelle période économique. Il avalise ainsi le discours déjà infléchi avec l'investiture du Premier ministre Raymond Barre sur la fatalité de la crise, l'inéluctabilité des premières mesures de traitement social du chômage type *Pactes pour l'emploi*. L'argument de la contrainte internationale est alors de plus en plus utilisé ne serait ce que pour justifier le blocage grandissant de toute politique contractuelle.

La rupture du Programme commun est elle-même intervenue sur - à cause de ? - ce fond-là. Et les organisations syndicales sont, elles aussi, confrontées à cette situation-là. Leur positionnement propre comme leurs positionnements les unes par rapport aux autres résultent donc de l'analyse de la crise et de son évolution qu'elles opèrent alors. Il n'est

pas exagéré de dire que c'est à partir de cette analyse de la crise, de ses développements nationaux et internationaux, que se trouvent progressivement définies et les stratégies revendicatives et l'expression du rapport au politique.

## Quelle stratégie revendicative ?

Une telle question concerne bien évidemment au premier chef, pour ne pas dire exclusivement, la CGT et la CFDT ; FO considérant qu'en tout état de cause le problème est de rétablir un fonctionnement normal de la politique contractuelle. C'est cette logique-là, étrangère à tout rapprochement, fût-il de circonstance, avec les deux autres centrales, qui l'amène à participer, pour son propre compte pourrait-on dire, à une des journées nationales interprofessionnelles d'action de la fin de l'année 1977. Ajoutons à cela que FO considère, dès 1974, que la crise est structurelle, qu'elle dépasse le cadre national et qu'il n'existe donc pas de solution dans ce cadre trop étroit. En mars 1979, dans une interview à *l'Express*, André Bergeron revient sur cette analyse en ces termes : « *Je suis convaincu que, à l'origine de la crise, plus que l'élévation des prix du pétrole et des matières premières, il y a le fait que les États ne maîtrisent plus, au niveau national, les phénomènes économiques et monétaires.* »

La CGT met en cause une mise en avant insuffisante de son programme propre au profit des propositions du Programme commun, programme exclusivement politique. L'importance des luttes sociales, la dynamique propre qu'elles peuvent impulser est avancée durant la préparation du 40ᵉ Congrès de l'organisation. Le fond de l'analyse demeure identique, comme en témoigne cet extrait du document d'orientation adopté à Grenoble en décembre 1978 :

> « *Cependant, si la crise est de dimension internationale, elle a des bases concrètes dans chaque pays. C'est ce qui fonde la possibilité par la lutte de masse, par l'expression majoritaire de la volonté politique d'un changement profond, par des réformes de structures démocratiques et anticapitalistes conduisant à un*

*nouveau type de développement, de trouver à cette crise une issue nationale. »*[1]

La stratégie revendicative est donc claire : le développement des luttes revendicatives est la clé permettant de faire avancer tout le reste, le rapport des forces établi au milieu des années 1970 demeurant à un haut niveau. Il s'agit simplement de corriger une dérive, celle d'un syndicat apparu comme *« collant trop »* à un programme politique dont la mise en oeuvre garantirait en quelque sorte toutes les avancées revendicatives. La sonnette d'alarme est alors tirée sur le risque d'être un syndicat trop généraliste s'éloignant des préoccupations immédiates des salariés.

La CFDT ne partage pas cette conception d'une simple correction de dérive et met en cause, à partir de 1977, la stratégie revendicative assimilée à un affrontement frontal et général inadapté à une situation de crise durable. La mise en cause est globale, derrière se trouve posée la question de la nature de la crise. Plus précisément, cette question est posée depuis le milieu des années 1970, l'heure est alors venue d'y répondre et l'échec du Programme commun renforce cette conviction de la majorité de la direction de la CFDT. De là découle la mise en place, dès le début de l'année 1978, d'une *« plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats »* présentée à la CGT comme devant se substituer à des initiatives trop globales, trop générales, trop nationales, c'est-à-dire excessivement marquées par la logique du Programme commun. Rappelons à ce propos que la CFDT n'avait jamais soutenu mais au contraire souvent critiqué le contenu du programme commun comme son caractère global. La crise est alors analysée, dès le rapport Moreau et cela sera repris au Congrès de Brest de 1979, non comme une crise structurelle mais comme une crise d'adaptation du système capitaliste lui-même. C'est le modèle de croissance suivi jusqu'alors qui se trouve mis en question et non la nature capitaliste du système lui-même.

Ce diagnostic conduit à étendre le champ de la négociation, à améliorer le système contractuel, bref à infléchir le mouvement en cours. L'incompatibilité des deux stratégies revendicatives apparaît au moment

---

1. *In extenso*, 40e Congrès CGT, page 789.

de la marche des sidérurgistes du 23 mars 1979 : la CGT entend cristalliser autour des sidérurgistes le refus de la casse industrielle et l'exigence de solutions pour les populations concernées dans la diversité de leur profession ; la CFDT refuse de voir « *noyer les revendications des sidérurgistes dans une vaste, mais vague, protestation inefficace.* »[2]

Pour autant, le maintien de l'activité revendicative à un niveau élevé ainsi que la dynamique unitaire antérieure expliquent la signature d'une nouvelle déclaration commune le 17 septembre 1979. La fin de ce texte commun témoigne de l'ambiguïté des mots qui sera révélée en définitive quelques mois plus tard par le constat d'un désaccord permanent et profond : « *En prenant ces décisions, la CGT et la CFDT sont convaincues que l'action collective peut modifier la situation des travailleurs, leur donner confiance dans leurs propres capacités et créer une dynamique positive annonçant d'autres succès.* »

En décembre les élections prud'homales, premières élections professionnelles « *générales* » depuis 1962, attestent une bonne santé apparente du syndicalisme : la participation est de 62 %, la CGT obtient 42,2 % et confirme sa première place, les scores de la CFDT et de FO étant eux aussi sans surprise avec cependant « *un plus* » pour cette dernière par rapport aux élections de 1962. Bref, la satisfaction syndicale est générale.

## Après l'échec politique

A la différence de la CGT et de la CFDT ce n'est pas la rupture entre les partis de gauche qui trouble FO ; bien au contraire, elle peut y voir la confirmation d'une analyse constante chez cette organisation : l'impossibilité d'établir une alliance durable et égalitaire avec le Parti communiste. Par contre, le blocage de la vie contractuelle inquiète beaucoup plus une organisation que nous avons vu trouver sa cohérence sans nourrir de projet politique, de projet de *société* précis au cours de la décennie précédente par la généralisation de la politique

2. Editorial de Michel Rolant dans *Syndicalisme-Hebdo* du 15 mars 1979.

contractuelle. FO qui se veut un contrepoids dans un régime démocratique tire à plusieurs reprises la sonnette d'alarme sur les risques de *blocage social*, sur la nécessité de ne plus renforcer les pouvoirs centraux. André Bergeron notamment n'a de cesse de réclamer, malgré les difficultés liées à la crise, la relance de la politique contractuelle : le Congrès de Bordeaux tenu en 1980 est éclairant de ce point de vue.

La rupture du Programme commun conduit la CFDT à amplifier ses critiques antérieures sur les lacunes de cette stratégie. La responsabilité de la rupture est en outre exclusivement rejetée sur le Parti communiste français ; la CFDT doit agir comme *force politique autonome*. Au cours du même automne, des pourparlers secrets s'engagent avec le CNPF ; ils portent sur la réduction du temps de travail et l'expression des salariés à l'entreprise. Le rapport Moreau a pour objectif de réajuster la stratégie de la centrale et Edmond Maire lui-même marque symboliquement le tournant en sollicitant, deux jours après les élections législatives, une audience au président de la République. Il s'agit pour lui de préparer le terrain d'une relance des négociations professionnelles sur des bases réalistes, c'est-à-dire reflétant la réalité du rapport des forces. Le Congrès de Brest tenu, en 1979, sur le thème *Reconstruire l'espoir* reprend et formalise la démarche qui amène la CFDT dans les mois qui suivent à *faire le forcing* pour que débouche une négociation sur la durée du travail avec le CNPF. Point d'orgue de cette démarche, Edmond Maire affirme en 1980 qu'un éventuel gouvernement Parti communiste-Parti socialiste n'est pas souhaitable. La situation internationale, notamment l'intervention soviétique en Afghanistan, conforte la CFDT dans une critique virulente du communisme. L'accélération du processus d'intégration européenne que la CGT est seule à repousser et à dénoncer, est une autre pierre d'achoppement entre les deux centrales : dès lors, la CFDT cesse de soutenir la candidature de la CGT à la Confédération Européenne des Syndicats.

La CGT analyse différemment ces évolutions internationales : à propos de l'Afghanistan, elle se refuse à condamner *a priori* l'intervention soviétique, décide de juger *de visu* et attire l'attention sur les aspects géopolitiques liés à la situation géographique de l'Afghanistan... A propos de l'Europe, Georges Séguy, dès l'ouverture du 40e Congrès à Grenoble, évoque un rapport récent de la Commission trilatérale sur les

enjeux d'une unification syndicale à cette échelle, au regard de l'existence de syndicats combatifs en France, en Italie, en Espagne et au Portugal.

Les pressions internationales sur la social-démocratie et les organisations syndicales jugées proches d'elle - donc la CFDT - sont explicitement évoquées comme autant d'éléments pour empêcher la mise en œuvre de politiques luttant contre la crise. C'est sur ce fond-là qu'est examinée la situation en France et donc l'échec du Programme commun. Georges Séguy est clair sur ce point : le débat ne porte pas sur l'engagement de la CGT en 1972 mais *sur la légitimité, et même sur l'opportunité, pour la CGT, d'avoir donné son opinion au moment de l'échec des négociations d'actualisation du Programme commun et sur son argumentation à ce moment-là.* La légitimité de l'existence du Programme commun n'est donc pas contestée. Georges Frischmann, secrétaire général de la fédération des PTT, évoque dans son intervention le contenu de classe de ce programme. La CGT a eu le tort de privilégier la référence au Programme commun par rapport à son propre programme. Elle a, par ailleurs, surestimé la solidité de l'union au sommet en subordonnant, de fait, à l'excès la lutte revendicative à la victoire électorale prévue. Le Congrès incite à pousser la réflexion sur les propositions à avancer en matière de gestion sur les conseils d'atelier sur le lien avec les propositions d'ensemble avancées de longue date par l'organisation et qui ont nom nationalisations ou planification démocratique. Manifestement, une réflexion nouvelle sur le rôle des luttes sociales, sur les questions de gestion s'amorce à ce Congrès et les mois qui suivent sont davantage occupés par les difficultés importantes de l'unité d'action avec la CFDT.

## Quelle pratique de l'unité d'action ?

Au moment où la CFDT rappelle que sa position constante est la recherche de l'unité avec l'ensemble des organisations syndicales, la CGT prépare et tient son 40e Congrès. Les questions de l'unité tiennent une place importante dans l'ensemble des travaux du congrès. Le secrétaire général émet le souhait que les difficultés rencontrées avec

la CFDT soient temporaires non sans avoir rappelé les pressions social-démocrates européennes pour freiner l'unité d'action avec la CGT. L'heure lui semble venue d'affirmer d'une manière symboliquement forte la volonté de l'organisation de poursuivre l'unité d'action qui demeure *un facteur d'évolution de premier ordre* de l'Union de la Gauche. Des témoignages nombreux l'attestent : la proposition du Cartel national d'unité d'action surprend le Congrès et l'extérieur du Congrès. Deux constats sont en outre avalisés : le pluralisme syndical est une donnée de fait avec laquelle il faut composer, la syndicalisation connaît ses premières difficultés. Le document d'orientation intègre la proposition du rapporteur que celui-ci, dans ses réponses, situe de la manière suivante :

> *« Nous n'avions pas l'illusion qu'aussitôt après son lancement notre idée pourrait entrer en application. Mais elle est lancée, elle vient combler un vide : celui qui sépare les conditions actuelles de l'unité d'action des perspectives d'unification syndicale. »*

Une proposition de principe en quelque sorte qui suppose - sinon parie - que la parenthèse des difficultés de l'unité d'action, à partir d'un axe CGT-CFDT, se refermera pour peu que le débat soit menée *en bas* et que l'action revendicative se développe.

Le document d'orientation précise que :

> *« L'unité c'est avant tout le rassemblement de la masse des travailleuses et travailleurs sur la base duquel se crée et se renforce l'unité d'action entre organisations syndicales. »*

Il faudra en effet dix-huit mois d'expérience des luttes sociales, de débats pour que la CGT fasse le constat public que la période d'unité conflictuelle avec la CFDT, ébauchée en 1966, à maturité en 1974, était close. Dans ce document adopté au Comité confédéral national du 16 juin 1980, la CGT évoque les efforts du pouvoir et du patronat pour que se constitue *un front syndical réformiste*, efforts qui rencontrent des oreilles complaisantes auprès des autres organisations syndicales. L'aiguisement de la lutte des classes est présenté comme le fait dominant. Selon la CGT, les autres organisations syndicales et notamment la CFDT en viennent à accepter les grands objectifs du pouvoir et du patronat.

Alors que les luttes sociales sont encore à un haut niveau, la CGT demande alors, solennellement, aux salariés d'intervenir pour empêcher les autres organisations, la CFDT, en premier lieu, de verser dans « la collaboration de classes ».

> *« Tout ce qui contribue à semer la confusion, à dédouaner les diviseurs, à prôner l'unité pour l'unité en faisant abstraction du contenu de classe concret sur lequel elle doit se réaliser pour être réellement au service de la défense des intérêts des travailleurs va en sens contraire de la réalisation de l'unité d'action. Et c'est pour cette raison que la CGT affirme et continuera d'affirmer clairement ses positions ».*
> *« L'unité c'est avant tout l'action. Les explications, les initiatives de la CGT représentent l'élément moteur du développement de la lutte et favorisent l'intervention de toutes les forces qui veulent réellement agir dans l'unité, y compris dans les diverses organisations syndicales ».*

Quelle est alors l'analyse de la CFDT ?

Nous l'avons vu, dès avril 1978, Edmond Maire avait rappelé que la démarche unitaire de la CFDT n'excluait nullement FO. Durant les années 1979 et 1980, le dirigeant de la CFDT multiplie les discours et articles traitant de l'impossible unité d'action avec une CGT *alignée sur le Parti communiste.* Dans le même temps, le Congrès de Brest, tenu en 1979, réaffirme que l'unité d'action avec la CGT demeure un élément essentiel de la stratégie de la CFDT... Ainsi agonise l'unité d'action telle qu'elle fut pratiquée durant un peu plus d'une décennie ! Si FO, lors de son Congrès de 1980, put ironiser sur la découverte par la CFDT de l'impossibilité de pratiquer l'unité d'action avec la CGT-K (communiste) – par référence au climat des années 1950 – elle tint aussi à prendre ses distances avec la centrale cédétiste sur la question de la place du syndicalisme dans la société et de son rôle notamment en matière de gestion.

## CHAPITRE III

# LE CHANGEMENT EN DÉBAT : 1981-1986

L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République crée, à l'évidence, un choc émotionnel considérable, peut-être d'autant plus considérable que le 10 mai suit une période de chaude désunion tant au plan des partis de gauche qu'au plan syndical. Tous les analystes relèvent alors le caractère inédit de la nouvelle situation, les uns insistent sur l'ampleur des problèmes à résoudre, les autres sur les possibilités nouvelles d'intervention. A l'expérience, sur une échelle de temps plus longue de quelques années, l'attitude dominante dans ce qu'il est convenu d'appeler *le peuple de gauche* aura bien été l'attentisme jusqu'en 1984. Cette attitude se retrouve évidemment en matière de conflits sociaux : si l'on met à part la conjoncture particulière du deuxième semestre 1981 et de l'année 1982[1] leur nombre va régulièrement décliner jusqu'au début de la décennie suivante à l'exception des années 1986 et 1987. Au plan économique rappelons également que 1989 constitue un nouveau palier dans l'aggravation de la crise : tout espoir d'inversion rapide de la tendance s'éloigne. Les mutations du salariat s'accélèrent dans cette première moitié de la décennie avec l'augmentation sensible du nombre de cadres (+42 %) et la diminution du nombre d'ouvrier (-7 %). C'est à une déstabilisation tous azimuts, si l'on peut dire, que les organisations sont confrontées. Apparaît, à ce

---

1. Voir *La France Ouvrière, op. cit.*

moment, avec force la notion de crise du syndicalisme : toutes les organisations, même FO, avec un décalage, connaissent alors une diminution de leurs effectifs. Nous verrons que seule cette organisation refusera en permanence de considérer comme opératoire cette notion de crise du syndicalisme. Une telle attitude ne relève pas d'une réaction de sauvegarde ou d'une attitude d'aveuglement mais s'explique par l'analyse que fait FO de la situation de la société française et des rapports de force qui la traversent et opposent les organisations syndicales existantes.

En d'autres termes, le *changement*, tant évoqué dans le début des années 1980 ne fait pas partie de l'horizon de FO, il lui est étranger. 1981 ne change rien aux principes qui régissent le fonctionnement de la centrale : indépendance rigoureuse vis-à-vis du politique, conception d'un syndicalisme-contrepoids quel que soit le gouvernement, les problèmes économiques demeurant les mêmes. Dès fin 1981, André Bergeron affirme cette continuité : *« Nous continuerons d'agir en toute indépendance et en gens responsables. »*

Les ministères - surtout si le titulaire du portefeuille est communiste - sont l'objet de critiques nettes dès l'automne notamment sur les questions salariales. Faisons la part du conjoncturel, de la volonté de singulariser l'organisation : FO demeure dans la continuité de sa stratégie définie de longue date. Un des piliers de cette stratégie - qui justifie selon FO la nécessité de maintenir son identité propre, originelle de CGT *qui continue* - est l'anticommunisme alimenté par deux événements censés mettre en péril la démocratie : la présence de ministres communistes au gouvernement et bien sûr l'évolution de la situation en Pologne où l'état d'urgence sera bientôt déclaré et des milliers de syndicalistes emprisonnés. Pour FO, mais aussi pour la CFDT, l'événement a la même signification de refus intrinsèque de la conception française de la démocratie qu'une intervention militaire soviétique directe. Pas question dans ces conditions de risquer, aussi peu que ce soit, d'enclencher une dynamique de type Front Populaire : le seul et dernier 1er mai unitaire, celui de 1982, se fera, pour ces raisons fondamentales, sans FO.

Vis-à-vis du gouvernement, FO se montre rapidement très sourcilleuse et pas seulement en raison de la composition de celui-ci : mise

en cause de la politique économique et sociale suivie qui *aggrave les conséquences de la crise*, mises en garde sur toutes les tentatives conduisant à des formes d'intégration du syndicalisme. Après ce qu'elle appelle *le grand tournant* de juin 1982, les critiques convergent contre la *part belle* faite par le pouvoir, notamment aux moments des élections prud'homales[2] de 1982, et les médias qu'il contrôle, à la CFDT accusée de prôner un *parti-syndicat*. Cette attitude d'apparente fermeté et de constance de discours rencontre la déception et le désarroi de nombreux salariés : les élections à la Sécurité Sociale en 1983 traduisent une poussée de FO, une baisse sensible de la CFDT, une relative bonne tenue de la CGT, le nombre d'abstentions étant encore une fois élevé. FO se trouve ainsi confortée par les urnes dans son attitude de *seul* syndicat libre capable de *maintenir le cap*. Fort de cette certitude l'ouverture du champ de syndicalisation aux enseignants est décidée en novembre 1982 : le seul *vrai* syndicalisme se doit d'occuper tous les terrains, ceux investis par les *communistes* bien sûr, mais aussi ceux occupés par d'autres organisations suspectes d'accepter une sujétion du syndicalisme à un parti voire de transformer le syndicat en parti.

Du point de vue qui nous intéresse dans cet essai, disons que la problématique de l'unité n'est non seulement pas à l'ordre du jour mais carrément non pertinente.

A l'opposé de FO, CGT et CFDT disent se situer résolument, dès le 11 mai, dans le camp du changement. *Disent* car d'emblée, pourrait-on dire, les différences d'approche sont manifestes.

Pour la CGT, la victoire *de la gauche unie* peut permettre des avancées revendicatives conséquentes pour peu que les salariés s'en occupent, obligent le patronat à négocier, bref se mobilisent. Dès l'ouverture du 41e Congrès à Lille en juin 1982, Henri Krasucki affirme que les changements sociaux nécessaires définis par le 40e Congrès sont devenus possibles. La CGT se trouve alors, jusque dans sa direction, traversée par des courants contradictoires : d'un côté la culture de Programme commun où les changements dépendent de la conquête du pouvoir d'État par l'instance politique, de l'autre, une culture de

2. A ces élections et par rapport au scrutin de 1979, la CGT perd près de cinq points, CFDT et FO maintiennent leur score et le taux d'abstentions progresse sensiblement.

transformation fondée sur l'existence d'un mouvement social plus autonome à l'égard de l'action des partis politiques.

La CGT entend ne pas s'en remettre au gouvernement, et se présente comme une *force indépendante d'action et de propositions*. Une longue place est consacrée à l'unité d'action, plus exactement à dresser l'état des lieux : l'accent est mis sur la lucidité - *agir les yeux ouverts* - indispensable. Seule la FEN apparaît alors comme susceptible d'évoluer dans le sens de l'unité d'action, telle que la CGT en a rappelé le fondement en juin 1980.

Formulons les choses brutalement : la pêche est maigre du côté des organisations - c'est le résultat des dures années qui ont précédé - toute avancée, tout déblocage ne viendra que des salariés eux-mêmes, de l'expression forte de leur exigence d'unité.

Pas question de *blanchir* personne, et surtout pas la CFDT, sur l'autel d'une unité renouée :

> *« C'est bien cela en définitive : acceptation fataliste de la crise, d'où résignation devant l'austérité qui ont fait et font problème entre nous »,*

déclare Henri Krasucki à Lille[3]. En résumé : agir ensemble si c'est possible, l'heure étant à la franchise et à la clarté, ajoute Gérard Alezard qui présente à ce Congrès le document d'orientation. Dans ce document, il est affirmé que la situation nouvelle pose différemment la question de l'unité d'action : l'activité autonome de la CGT, la définition avec tous les salariés des objectifs et des méthodes de l'action revendicative, la clarté et la franchise sur le comportement réel des différentes organisations, telles sont les conditions de l'unité d'action dans la période qui s'ouvre alors. Si un certain nombre d'éléments, notamment la critique de sa propre pratique de l'unité, était déjà présent au moment du 40e Congrès, trois ans et demi plus tôt, la CGT insiste sur les éléments nouveaux apparus en 1981. C'est cette appréciation-là qui n'est pas partagée alors par certains dirigeants, tel Jean-Louis Moynot, enclins à ne pas considérer comme *close* la période d'unité d'action vivace durant les années 70. Pas question donc de *baisser la garde* face à la crise.

---

3. *In extenso*, rapport d'ouverture au 41e Congrès de la CGT, p. 27.

Trois ans plus tard, la CGT analyse *la raison de la déroute* à savoir le refus du nouveau pouvoir politique de gérer *pour* et *avec le monde du travail.* Plus que jamais, l'expérience montre, selon la CGT, que la lucidité et la franchise tant vis-à-vis du gouvernement que des autres organisations syndicales sont indispensables pour sortir le pays de l'enlisement.

L'urgence est dans ces conditions de corriger les défauts de l'organisation qui se perçoit comme seule resistante à la déferlante du libéralisme, à savoir : une lenteur à répondre aux aspirations nouvelles qui s'expriment dans un salariat en pleine évolution, un certain éloignement d'une pratique au quotidien, terre à terre, du syndicalisme. En d'autres termes le problème est posé d'être une CGT attractive pour les salariés dans leur diversité.

Cette orientation apparaît comme largement partagée dans la CGT et refléter l'expérience des nombreux militants qui encaissent les mauvais coups et assistent au rognage de leurs acquis, sur l'autel de nouvelles solidarités, du partage du travail... Ainsi Gérard Gaumé[4], secrétaire confédéral peu suspect de conformisme, déclare-t-il avant d'attirer l'attention sur ce qu'il estime être les défauts d'une organisation qui se veut de masse :

> *« L'avenir du syndicalisme en France et dans la CGT. Or le syndicalisme est certainement un des grands enjeux de la fin de ce siècle dans les pays industrialisés. »*[5]

Les différentes organisations syndicales sont *un élément sérieux des obstacles rencontrés pour développer le mouvement de masse* indique le document d'orientation. Seule la CGT peut alors affirmer *« toujours plus nettement sa vocation à rassembler l'ensemble des salariés dans toute leur diversité »*. Unité d'action et unité syndicale ? L'heure n'est pas à la théorisation pour une organisation en train de faire son deuil de toute modélisation.

Malgré la dureté des temps, de l'expérience suivie, le passage obligé demeure l'expérience des salariés eux-mêmes à condition que la CGT joue son rôle d'organisation syndicale combative et rassembleuse.

---

4. Gérard Gaumé est de sensibilité socialiste.
5. *In extenso*, 42e Congrès de la CGT, p. 179.

De quel changement s'agit-il pour la CFDT au lendemain du 10 mai 1981 ? Le Bureau national du 15 mai arrête la ligne de conduite de la centrale. Elle tient en trois points :

- Des convergences sont possibles avec le nouveau pouvoir politique contre le patronat et des voies nouvelles s'ouvrent pour la négociation, dans un contexte de crise. Edmond Maire décrit ainsi la situation :

> *« La crise nous enserre. La partie ne sera pas facile. Pour avancer dans des solutions, il faudra provoquer des changements mais aussi intégrer des mutations culturelles, économiques, technologiques qui ne seront pas toutes faciles et même pour certaines douloureuses. Changer ce n'est pas ajouter 10 % à nos acquis, certains devront être dépassés dans une vision transformatrice mais cela risque d'être parfois source de problèmes. »*

- Il faut inscrire le changement dans la durée et éviter la débâcle économique et monétaire.

- Il faut maintenir la stratégie syndicale préparée par le rapport Moreau de janvier 1978 et arrêtée par le Congrès de Brest.

Quant à l'unité d'action, l'éventualité de la mener ponctuellement avec la CGT - si c'est sur les bases de la CFDT est-il précisé - n'est pas écartée *a priori*. Cette mention n'a toutefois plus le même sens puisqu'il est précisé qu'il ne peut être question de reconduire l'unité d'action au plan confédéral : ce serait retomber dans l'ornière antérieure - entre 1974 et 1978 - d'une union syndicale résultant d'une union politique. Est avancée par contre la nécessité de *« construire une unité d'action pluraliste et non dépendante des stratégies de parti. »*

Quelques mois plus tard, en février 1982, la CFDT consacre une conférence de presse aux rapports entretenus avec la CGT : c'est un relevé de désaccords concluant à l'impossibilité d'une entente. Les désaccords portent en effet suivant la CFDT :

- sur la conception du rôle des travailleurs dans le changement ;
- sur la conception du rôle des organisations syndicales, la CGT restant prisonnière d'une certaine division du travail entre le politique (au pouvoir) et le syndical ;
- sur la conception de la société et de la démocratie.

En arrière fond, c'est la vieille idée du partage des rôles entre la CGT et le Parti communiste qui domine, la CFDT étant la continuatrice d'un mouvement ouvrier associant, pour son propre compte, la dimension politique et l'action syndicale. Peu de mois après se tient le Congrès de Metz. Le secrétaire général cédétiste propose une rencontre bilatérale à chacune des confédérations pour faire l'inventaire des possibilités de convergences dans les positions et les moyens d'action et ce sur plusieurs années. La CGT n'est toujours pas officiellement écartée mais avec elle la CFDT ne trouve que des désaccords ! Une nouvelle pratique unitaire est donc avancée comprenant, implicitement, une diversification des partenaires. Trois axes prioritaires sont retenus par le Congrès et constituent donc la base potentielle de discussions avec les autres organisations :

- la construction de nouvelles solidarités entre les salariés ce qui implique par exemple que la préservation d'acquis ne soit pas intangible en période de chômage ;
- la conquête de droits nouveaux pour changer le travail ;
- le changement de type de développement pour vivre ensemble autrement.

L'objectif d'une société socialiste autogestionnaire est avancé, d'une société *« qui fasse du conflit et de la négociation le moteur de la dynamique sociale. »* Concrètement, ces positions amènent la CFDT, par exemple, à considérer que les fonctionnaires doivent financer l'assurance-chômage ou à avancer la notion de partage du travail.

C'est au cours de cette période que la CFDT opère une véritable réhabilitation de l'entreprise : le lieu de conflits des années 1970 devient aussi le lieu du partage du travail et du pouvoir.

Ce milieu des années 1980 voit se développer des conflits durs mais extrêmement localisés, la flexibilité du travail s'étend le plus souvent au profit de son corollaire : la précarité. La CFDT fait alors le choix d'un syndicalisme de régulation[6], choix qu'il n'est pas évident de faire partager puisqu'au Congrès suivant de la CFDT tenu à Bordeaux en 1985, Edmond Maire indique, dès le départ, qu'il s'agit de clarifier la

---

6. Se reporter à Guy Groux et René Mouriaux *La CFDT*, Éd. Économica, 1989.

démarche et de dynamiser les militants. Face à une gauche, dit-il, qui a adopté *le profil bas d'une gestion classique des grands équilibres financiers et d'un simple traitement du chômage,* il s'agit d'échapper à un syndicalisme replié sur ses bases traditionnelles, ignorant les chômeurs, le tertiaire et les petites entreprises.

L'objectif est donc de trouver une sorte de troisième voie syndicale entre un syndicalisme de critique sociale hyperpolitisé (la CGT) et un syndicalisme réformiste refusant de prendre la moindre part dans la gestion de l'entreprise. L'image de la troisième voie peut être étendue : il s'agit toujours de frayer un chemin entre le totalitarisme en train de s'effondrer et le libéralisme exacerbé. En milieu de décennie, il est clair que le changement espéré n'a pas eu et n'aura pas lieu... même si le monde et la société française sont alors en train de changer – *piège des mots !*

Dans cette situation, c'est à une véritable radicalisation de stratégies syndicales en œuvre que nous assistons, radicalisation d'autant plus forte, que le mouvement social est encore affaibli comme anesthésié par tous les coups reçus.

## CHAPITRE IV

# TENTATIVES DE RECOMPOSITION : À PARTIR DE 1986

Nous l'avons vu : l'arrivée de la gauche au pouvoir, plus précisément du Parti socialiste, seul au gouvernement à partir de 1984, s'accompagne d'un affaiblissement important et durable de la mobilisation sociale. Quand nous écrivons cela, nous ne pensons pas aux seules luttes revendicatives : la désillusion, le désarroi engendrent le repli sur soi, le scepticisme sur d'éventuelles solutions collectives. Faut-il rappeler qu'il s'agit là d'une situation inédite ? Pour autant, n'en concluons pas à l'absence de luttes et d'ailleurs le glissement n'est pas uniforme. Depuis 1986-1987, et jusqu'au début des années 1990, la tendance est plutôt irrégulière avec une caractéristique qui demeure : les conflits, souvent durs, longs, difficiles, sont à la fois localisés et massifs, bien au-delà des seuls rangs des forces syndiquées qui continuent, au mieux, à stagner avec une lente reprise au début de la présente décennie.

Etudiants, cheminots, infirmières, agents des finances, gardiens de prison, employés des banques, etc. font le mouvement revendicatif de la fin de la décennie[1]. A l'évidence, il s'agit de secteurs très différents où le syndicalisme est parfois faible. De tous ces conflits ressortent une aspiration forte à l'unité, le souci ne de pas se laisser déposséder de la

1. Pour se remémorer le déroulement des événements de toute cette période se reporter à *La France ouvrière, op. cit.*

marche du mouvement dans toute sa durée, la recherche d'outils d'action efficaces du type coordination, à la durée de vie souvent limitée à celle du mouvement revendicatif. Le regard porté sur les syndicats est sans complaisance mais le plus souvent sans hostilité comme s'ils avaient surtout à faire leurs preuves.

Toute cette période apparaît comme celle d'un mouvement social qui se cherche, qui tâtonne : conséquence de l'expérience antérieure ? Question de génération ? Pour autant, l'appréciation doit rester mesurée et ce pour, au moins, deux raisons :

- notre point de référence est la situation trouble et sombre du début de la décennie, celle où les illusions tombent. Par ailleurs, la crise continue de sévir et les fractures sociales de s'aggraver ;

- les organisations syndicales sont sur la lancée de leur raidissement stratégique, analysent différemment le mouvement social, et surtout elles mettent en avant des actions de types très différents ce qui rejaillit sur les expériences que sont alors en train de faire de nouvelles générations de salariés.

## La course à la recomposition syndicale

La notion d'adaptation du syndicalisme, en raison de la situation de crise, qui inclut implicitement celle de modernisation, est fortement développée par la CFDT comme l'alternative à la crise du syndicalisme. En ce milieu de décennie, la médiatisation de cette position est particulièrement forte et renvoie au second plan le fait que cette notion d'adaptation est présente dans toute l'histoire de la CFDT. Elle marque aussi la recherche, depuis le rapport Moreau, d'une alternative à l'unité d'action conflictuelle avec la CGT. Dès 1979, le Bureau national avait décidé de poursuivre des contacts réguliers avec la FEN et la CGC et, si possible d'encourager la même démarche avec FO. Dès 1981, le Conseil national débat de la recomposition d'un mouvement syndical défini comme étant à la fois pluraliste et unitaire. Au Congrès de Bordeaux, quatre ans plus tard, Edmond Maire insiste sur l'autonomie de l'organisation vis-à-vis du politique et plus précisément de la social-démocratie. Il déclare que la CFDT est *« ouverte à tous »*, il incite à

*« rechercher la convergence de l'action en mettant en avant les positions et priorités de la CFDT ».* Mais ce qui a alors le plus *bougé* en profondeur et ne fait sentir son effet qu'avec retard ce sont des conceptions d'ensemble du mouvement social. Notamment, à partir de 1984, perdent de leur pertinence aux yeux de la CFDT des notions comme celle de lutte des classes : la grève devient un simple outil parmi d'autres, la négociation devenant au moins aussi importante. Le rejet de toute politisation, la reconnaissance du chef d'entreprise, le renoncement à toute explication globale de la société constituent autant de points objectifs de rapprochement avec les autres organisations, à l'exclusion de la CGT.

La première concrétisation de ce mouvement, de cette réorientation, la première réponse vient de la Fédération de l'éducation nationale : en septembre 1986, pour la première fois avec cette ampleur, la FEN affirme publiquement une convergence forte avec la CFDT autour de la notion de service public.

Rappelons que, depuis quelques mois, le gouvernement est de droite. De manière ouverte, le Parti socialiste explore alors tous les chemins pour reconquérir le pouvoir dans le contexte d'une crise économique et sociale jugée, au moins à moyen terme, inéluctable et durable. Et explorer tous les chemins réveille - dans des conditions certes différentes - l'hypothèse de constitution d'un mouvement de type travailliste articulant le syndical et le politique[2]. Il convient de ne pas ignorer cette dimension de la stratégie d'un parti politique, sans la surévaluer pour autant, ni établir une relation mécanique de cause à effet, du politique sur le syndicat. Par exemple, à propos de la FEN, l'opinion - sans doute relayée dans l'organisation par tel ou tel - du Parti socialiste rencontre, s'ajoute à une dynamique propre d'une organisation confrontée au problème de l'extension de son champ de syndicalisation. Malgré ses dénégations, le statut de confédération ou non de la FEN est une question qui se pose, avec tout ce que cela implique de modification de l'ensemble du paysage syndical français ?

---

2. Jean Le Garrec, responsable national du parti socialiste au *Nouvel Observateur* du 20 au 26 juin 1983 : *« ... Nous vivons, en ce moment, une formidable mutation de l'appareil productif, de l'appareil médiatique aussi, et nous avons besoin d'un puissant relais syndical pour suivre ce mouvement. »*

Dans la crise des années 1980, un tel débat ne peut que traverser une organisation dont la direction assiste avec inquiétude à la progression d'une minorité plus combative, contestant la pratique revendicative suivie par la Fédération dans la fonction publique, attachée à une unité d'action liant les différentes organisations, sans exclusive à l'égard des différentes sensibilités communistes et autres. L'inquiétude est renforcée par l'évolution même des structures éducatives qui progressent plus rapidement en effectifs, de manière relative, dans l'enseignement secondaire et supérieur où sont présents des syndicats nationaux de la FEN dirigés par la tendance *Unité et Action*.

L'évolution du mouvement social et, notamment, les conflits de l'hiver 1986-1987 dans le secteur public, incite la FEN à accélérer la recherche d'initiatives. Le Conseil fédéral de janvier 1987 met en évidence la responsabilité accrue du syndicalisme dans la conduite et la maîtrise des conflits sociaux, en même temps qu'il est l'occasion d'avaliser une expression commune avec FO, la CFDT et la Fédération autonome des fonctionnaires (FGAF) sur les salaires dans la fonction publique. C'est aussi à ce moment qu'apparaissent des références fortes et à la Chartes d'Amiens (à l'occasion de son 80e anniversaire) et au MSUD[3] de la fin des années 1950 : l'axe suivi, le cadre, en quelque sorte, est tracé.

L'année suivante, au Congrès de La Rochelle, Yannick Simbron appelle à la concertation permanente entre les centrales syndicales et le 1er mai 1988 est célébré, conjointement, par la FEN, la CFDT, la FGAF, le SNUI (Syndical national unifié des impôts). Trois ans plus tard, le 2 octobre 1991, un communiqué commun de la FEN et de la CFDT entérine l'existence d'un axe :

> « *La CFDT et la FEN se félicitent du climat nouveau qui commence à s'instaurer entre les organisations syndicales ré-*

---

3. En 1957, D. Forestier (secrétaire général du SNI-FEN), R. Lapeyre (secrétaire général de la Fédération des Transports FO) et A. Pastre (secrétaire général du syndicat des pénitentiaires CGT) publient une déclaration *pour un mouvement syndical uni et démocratique*. Le document proposait de réaliser l'unité syndicale sur la base de la Charte d'Amiens (1906) et fixait parmi les conditions essentielles : la reconnaissance des tendances, le strict respect de l'indépendance vis-à-vis des partis politiques. Le document n'abordait pas la question du programme revendicatif, question jugée fondamentale par la CGT.

*formistes françaises. Elles confirment leur volonté d'oeuvrer au renforcement et à l'élargissement de ces convergences à tous les niveaux. »*

Certes, la constance, la volonté d'approfondissement caractérise un rapprochement entre organisations qui considèrent que la CGT se maintient d'elle-même, par la persistance de son orientation, en dehors. Cela dit, l'élargissement ne s'opère ni en direction de FO, ni - de manière différente - en permanence avec la CFTC ou la CFE-CGC.

Nous avons évoqué le fait que la fin de la décennie ne voit pas le mouvement social se renforcer de manière globale et régulière, comme pouvaient le laisser penser les grèves de l'hiver 1986-1987. Et, dans un mouvement qui demeure éclaté et sporadique, le syndicalisme n'apparaît pas comme un outil efficace, unifiant et porteur. Les élections prud'homales de la fin 1987 sont tout à fait significatives de ce point de vue : près de 56 % d'abstentions soit +15 % par rapport à 1982, stabilité de la CGT comme de la CFDT, progrès de FO, diminution de la CFE-CGC. Bref, la recomposition n'apparaît pas comme dynamique ; les années suivantes confirmeront le peu de prise sur les salariés d'un processus qui continue d'apparaître comme une question d'appareils. Le coup d'accélérateur tenté par la direction de la FEN en 1992 renforce cette perception : le changement brutal de secrétaire général, la mise en route du processus d'exclusion des syndicats dirigés par les minoritaires d'*Unité et Action*, sont sanctionnés par un affaiblissement considérable de la FEN aux élections professionnelles en 1993. Loin de se diluer dans le rapprochement avec la FEN, la CFDT approfondit sa propre réflexion sur un nouveau type d'unité syndicale à construire à partir des ajustements stratégiques et pas seulement revendicatifs que nous avons vus s'opérer, en fait depuis la fin de la décennie 1970[4]. Le Congrès de 1988 tenu à Strasbourg marque un moment fort d'élaboration théorique. Dans le rapport d'activité soumis à discussion, le projet syndical est présenté comme étant, par nature, évolutif. Il s'agit, dit le document, *« d'adapter nos propositions aux défis actuels et saisir les opportunités de nouveaux progrès sociaux »*. Le XX$^{e}$ siècle a enregistré des transfor-

4. Se reporter à *La CFDT, op. cit.*, de Guy Groux et René Mouriaux.

mations de la société capitaliste sous l'effet de l'action collective et des garanties collectives obtenues, du développement d'un État de droit[5], de l'intervention économique accrue des pouvoirs publics. Le mot *socialisme* est récusé parce que réducteur et à référence politique : *l'autogestion* lui est substitué. Il s'ensuit que : « *le syndicalisme CFDT, en cohérence avec ces objectifs, se veut un syndicalisme de participation directe des salariés dans la défense de leurs intérêts matériels et moraux et dans l'action de transformation de la societé* ». C'est donc à une répartition autre des pouvoirs dans l'entreprise qu'il faut s'attaquer.

Dans le rapport introductif au Congrès, Edmond Maire précise ce point : « *Notre analyse de l'entreprise a progressé : l'entreprise n'est pas une communauté d'intérêts, mais un lieu où se conjuguent la participation des salariés et la tension entre des logiques différentes* ».

La CFDT propose alors à la discussion trois axes :
- l'emploi ;
- le changement du travail ;
- l'extension des garanties sociales à tous.

L'obstacle à l'unité est clairement identifié : la CGT dont l'image sectaire rejaillirait sur tout le syndicalisme. Des perspectives unitaires peuvent, par contre, s'ouvrir en raison de son affaiblissement. Il s'agit donc de développer des convergences avec d'autres, de « *dépasser peu à peu les préventions nées de traditions et de cultures différentes,* bref, *d'agir pour rendre le pluralisme syndical plus coopératif.* »

Cette orientation est poursuivie par le successeur d'Edmond Maire, Jean Kaspar qui, au 42e Congrès de 1992, revendique, à propos de la CFDT, l'expression de syndicat réformiste par opposition au syndicalisme du refus personnifié par la CGT et vers lequel FO penche. Jean Kaspar plaide pour « *la constitution d'un pôle syndical réformiste et progressiste [qui] est un choix stratégique de long terme. C'est la seule voie pour un syndicalisme majoritaire en adhérents dans notre pays* ».

Il ne s'agit donc pas - le secrétaire général l'exprime tout à fait explicitement dans ses réponses au débat - d'unité d'action mais d'une

---

5. FO évoque, elle, la société démocratique : la référence, l'inspiration sont proches.

stratégie de reconstruction du syndicalisme autour d'un certain nombre de valeurs dans lesquelles FO ne peut que se reconnaître[6]. Et la résolution adoptée à ce même Congrès de préciser : *« Il s'agit de construire un syndicalisme de transformations sociales négociées, alternative au syndicalisme du refus de la CGT. »*

Il ne s'agit donc pas de rêver de l'unité organique mais bien de convergences entre organisation pouvant, de manière ponctuelle et plus permanente, se doter d'une structure souple de liaison à l'image de ce qui existe dans le syndicalisme italien.

Nous ferons deux observations :

- il n'est pas exagéré de parler d'obsession de l'Europe ou plus exactement d'obsession de la constitution d'un pôle syndical français apte à *compter* au sein de la CES et auprès des structures communautaires et patronales ;
- l'écroulement du communisme, l'affaiblissement de la CGT comptent pour beaucoup dans l'affirmation - une nouvelle fois - de la capacité de la CFDT à être la continuatrice d'un mouvement ouvrier français qui aurait été, en quelque sorte, perverti par la politique, plus précisément par l'influence communiste.

Peu de mois après le Congrès, Nicole Notat remplace Jean Kaspar dans des conditions de précipitation similaires à ce qui s'est produit à la FEN.

## Le syndicalisme de contestation contre le syndicalisme d'accompagnement

Les deux expressions sont utilisées au Congrès FO de 1989. Elles ne naissent pas de rien puisqu'il s'agit au fond de l'attitude syndicale à avoir dans un contexte donné.

---

6. 42e Congrès, réponses au débat de Jean Kaspar *« Les valeurs des organisations qui doivent constituer avec nous la colonne vertébrale des convergences (c'est-à-dire FO et FEN)... sont pour l'essentiel communes : émancipation, indépendance, démocratie, solidarité, justice, laïcité... »*

André Bergeron, remplacé par Marc Blondel à la fin de ce Congrès, qualifie la période 1984-1989 de difficile en raison, dit-il, de trois éléments : le chômage, les tentatives de mise en cause de la réglementation du travail, le dépérissement de la convention collective. Et la difficulté de la période a provoqué un débat, parfois rude, au sein de l'organisation : comment faire reculer le projet patronal et gouvernemental sur la flexibilité ? Comment éviter le *tête à tête* revendicatif avec la CGT et même faut-il l'éviter ? A l'inverse peut-on accepter *un peu* de flexibilité ? Le développement de luttes revendicatives sur ce sujet aiguise évidemment le questionnement.

Quelques mois plus tard, FO manifestera nettement son opposition aux dénationalisations d'entreprises ou d'administrations *« constituant l'infrastructure économique du pays ou qui assurent un service public »*.

A partir du milieu des années 1980, donc du moment où s'élabore une stratégie de la recomposition syndicale, FO va marquer sa différence dans le sens de la continuité. Continuité la plus évidente : le rejet du communisme, le refus de toute unité d'action codifiée avec la CGT. L'écroulement des pays socialistes conforte FO dans son attitude : le syndicalisme libre assiste à la fermeture d'une parenthèse, aux communistes de faire la preuve qu'ils ont changé, qu'ils ne veulent pas *« coloniser le mouvement syndical »*. Nous retrouvons là une attitude classique dans la continuité de celle des confédérés des années 1930, avec le Front populaire.

D'ailleurs, la résolution générale du Congrès de 1989 est titrée : *« Pas de démocratie sans syndicalisme libre »*. Mais, à ce Congrès, André Bergeron consacre un long moment à expliquer l'opposition fondamentale de FO à ce que la CFDT appelle autogestion. Pour la même raison – le risque de corporatisme dans l'entreprise, le syndicat veillant à l'application du Plan, c'est-à-dire participant à la gestion – FO s'oppose à la planification telle que défendue par la CFDT. La résolution générale rappelle les principes du syndicalisme FO notamment la défense des intérêts individuels et collectifs, y compris par la grève. Au plan revendicatif sont condamnés le salaire au mérite, la précarité, plus généralement la recomposition syndicale est explicitement rejetée. C'est donc sur une telle orientation qu'est élu Marc Blondel opposé à Claude

Pitous, dans des conditions de débat rude sur, en fait, la démarche syndicale.

Trois ans plus tard, à Lyon, le nouveau secrétaire général inscrivant FO dans la continuité de l'histoire de la CGT se réclame d'un syndicalisme pragmatique et dénonce une nouvelle fois la recomposition syndicale comme donnant du souffle, voire du crédit, à la CGT communiste. FO se définit alors clairement comme le syndicalisme du contrat collectif contre le syndicat parti, fruit de la recomposition. Citons Marc Blondel :

> *« Les sollicitations unitaristes qui se font jour ne sont cependant que transférées sur la qualité, car le véritable objectif des initiatives de ces démarches est de réduire le syndicat à un rôle de courroie de transmission du pouvoir étatique, comme dans tous les régimes totalitaires ce que nous refusons, au même titre que nous refusons de réduire le syndicat en relais de parti politique, quel qu'il soit »*[7]

Une telle démarche de principe n'est pourtant pas contradictoire avec la mise en avant de la nécessité de faire s'exprimer le mécontentement. Les risques traversés par la société sont ainsi identifiés : risque d'intégration (le consensus du type de celui pratiqué pendant le gouvernement Rocard), risque pour la démocratie (une des conséquences de l'exclusion). Bref, le rapport à ce Congrès souligne le refus de la fatalité du chômage, des politiques libérales menées. Il s'inquiète de la manière dont est mise en oeuvre l'Europe, disant même que celle-ci joue un rôle d'accélérateur de la politique libérale.

Il est reproché à la CFDT d'accepter de négocier sur la base des propositions patronales puis de les entériner : *« Fermeté et loyauté, tels doivent être deux comportements nécessaires au mouvement syndical indépendant »* dit le rapport d'activité.

---

7. *In extenso*, 17e Congrès FO, Lyon 1992, p. 467.

## La recherche d'une issue

C'est du mouvement social, et du réveil de luttes revendicatives plus massives, à partir du second semestre de 1986, que la CGT va s'efforcer de tirer le maximum d'éléments pour faire grandir le rassemblement le plus large contre les politiques menées.

Elle opère donc un important travail d'analyse de luttes où elle est le plus souvent fortement présente et s'efforce de comprendre ce qui se passe là où elle n'est pas (ou si peu) ou plus et où, pour autant, se développent des conflits sociaux importants. C'est avec cette optique qu'est perçu le phénomène des coordinations, qui va bien au-delà de celles qui se sont créées uniquement pour faire pièce à un syndicat CGT jugé trop puissant, voire *« impérialiste »* dans l'action. La tactique des luttes, tous les concepts de la vie syndicale sont ainsi passés au crible, c'est au moins l'appel lancé par la direction confédérale. Ainsi, progressivement, la CGT fait l'expérience que la crise du syndicalisme n'est pas seulement un alibi masquant des entreprises de recomposition syndicale destinées à l'affaiblir. A son 43e Congrès, en 1989, elle admet cette donnée qui est aussi un aspect de la crise profonde qui affecte tous les domaines de la société française. Ce Congrès met aussi en avant l'exigence de *démocratie* dont sont porteuses les luttes sociales de la période et le fait que si la CGT joue un rôle moteur dans l'exercice de cette démocratie par l'ensemble des salariés, l'union avec les autres organisation est facilitée.

La recomposition syndicale est définie comme le regroupement des syndicats qui acceptent l'austérité. Dans ses réponses, Henri Krasucki revient sur la nécessité de ne pas revenir aux pratiques antérieures à propos de l'unité :

> « ... *On n'arrivera à quelque chose que si les travailleurs prennent leur sort en main. Qu'ils le prennent, définissent leurs revendications et assurent eux-mêmes la conduite de leurs luttes : ça correspond aux besoins de l'époque et aux nécessités d'une action efficace.* »[8]

---

8. *In extenso*, 43e Congrès de la CGT, Montreuil 1989, p. 359.

Trois ans plus tard, le 44e Congrès - à l'issue duquel Louis Viannet succède à Henri Krasucki - identifie comme une question qui pèse la permanence de la division syndicale face à la volonté unitaire. Louis Viannet attire l'attention du Congrès sur le risque de quasi disqualification des organisations syndicales y compris de la CGT aux yeux de salariés qui feront leur unité en dehors d'elles. Le pluralisme syndical n'est plus présenté seulement comme une réalité à dépasser mais comme entretenant l'idée d'un syndicalisme basé sur l'idéologie, résultat de l'histoire. La CGT entreprend alors de faire du contenu de la revendication *le pivot de l'unité d'action*. Il s'agit alors de ne pas remplacer *« l'unité entre organisations »* par *« l'unité des travailleurs »* ou encore *« l'unité au sommet »* par *« l'unité à la base »*, le document d'orientation adopté par le Congrès précise : *« Nous avons besoin de conduire avec la même vigueur et simultanément les efforts dans les deux directions : vers les salariés, vers les autres syndicats. »*[9]

Avec le 44e Congrès se trouve en quelque sorte précisée, équilibrée la conception de l'unité à reconstruire après l'expérience de la terrible décennie 1980 : le mouvement social est mis comme référant fondamental, de son développement dépendra aussi la capacité des syndicalistes à débloquer la situation de crise du syndicalisme. Tel est en quelque sorte l'état des lieux au début des années 1990. C'est à tout le moins ce que la CGT affirme au soir de son congrès.

9. *In extenso* 43e Congrès de la CGT, Montreuil 1989, p. 470.